

## **Vous êtes en situation de handicap ?**

Bienvenue dans le réseau de la formation professionnelle de l'académie de Créteil !

Que vous soyez intéressé-e par un parcours de formation, un bilan de compétences, la validation des acquis de votre expérience ou l'apprentissage, nos référents handicap ainsi que nos professionnels sensibilisés aux différentes situations de handicap veilleront, en conformité avec la loi 2005-102 du 11 février 2005, à mettre en œuvre les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre projet.

En lien avec votre employeur, nos référents se rapprocheront de l'Agefiph ( secteur privé) : <https://www.agefiph.fr> ou du FIPHFP (secteur public) : <https://www.fiphfp.fr> pour mobiliser les ressources et préparer au mieux votre entrée dans l'un de nos dispositifs.

## **Comment nous contacter?**

Pour vous accompagner au mieux et faciliter votre accès à notre offre de prestations nous vous invitons à prendre contact avec l'un des référents handicap dont les courriels figurent ci-dessous.

Pour une formation en apprentissage, une demande de bilan ou d'accompagnement de votre parcours de validation des acquis: [gipfcip.referent.handicap@ac-creteil.fr](mailto:gipfcip.referent.handicap@ac-creteil.fr)

Pour une formation dans un de nos GRETA, selon le département :

[greta77.referent.handicap@c-creteil.fr](mailto:greta77.referent.handicap@c-creteil.fr)

[greta93.referent.handicap@ac-creteil.fr](mailto:greta93.referent.handicap@ac-creteil.fr)

[greta94.referent.handicap@ac-creteil.fr](mailto:greta94.referent.handicap@ac-creteil.fr)

## **Votre parcours**

En amont de votre entrée dans un de nos dispositifs de formation, de bilan, de VAE ou d'apprentissage, vous rencontrez votre référent handicap qui peut anticiper les différentes adaptations pédagogiques ou techniques nécessaires en lien avec le coordonnateur de l'action.

Le référent handicap ou le coordonnateur informe l'équipe des aménagements nécessaires au bon déroulement de votre projet et l'accompagne. De même, en accord avec vous, si vous intégrez une formation, le groupe de stagiaires ou d'alternants peut être sensibilisé au handicap en général, voire aux obstacles spécifiques que vous rencontrez dans vos apprentissages.

Tout au long de votre parcours, vous pouvez vous rapprocher de votre référent handicap ou de votre coordonnateur qui vous suivra à chaque étape et peut ajuster nos prestations au plus près de vos besoins.

## **Notre politique handicap**

Le réseau de la formation professionnelle de l'académie de Créteil a élaboré un plan de développement qui vise à garantir aux personnes en situation de handicap un accueil et un accompagnement adaptés quel que soit le dispositif choisi (formation, bilan, validation des acquis, apprentissage).

Le référent handicap de chacun de nos dispositifs est l'interlocuteur privilégié des personnes et des entreprises. Il fait également le lien avec les structures pouvant faciliter votre entrée en formation et plus largement sécuriser votre parcours. Il veille, le cas échéant, à la bonne mise en œuvre des adaptations nécessaires.

Tous nos professionnels sont sensibilisés au handicap via des ateliers mensuels à distance ouverts à tous et la participation à des événements d'envergure, comme la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées (SEEPH).

Notre réseau s'engage également dans des projets européens (de type Erasmus+) sur la thématique du handicap dans une optique de professionnalisation des acteurs.